

TOULON CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le
11 DECEMBRE 2017

L'édito

Cure de "désintox" avant les fêtes

Alors que la communication est de plus en plus présente dans notre société et que les moyens d'information n'ont jamais été aussi nombreux, il est toujours « amusant » de constater à quel point la propagande a, au fil des siècles, été érigée au rang d'institution.

D'où qu'elle vienne, et même si la réalité est, compte-tenu des moyens technologiques actuels, assez facilement vérifiable, elle installe durablement des conceptions fausses dans les têtes de toutes et tous. L'un des objectifs de ce bulletin est de rectifier un certain nombre de propos tenus ou écrits, notamment sur la refonte du déroulement des carrières. Pour éviter toute méprise, le SNUipp-FSU n'a pas l'intention de participer au jeu des « petites phrases » à l'approche des élections professionnelles de 2018. Nous continuerons donc de décrypter les projets ministériels et de faire partager nos analyses le plus largement possible. Vous découvrirez entre autres que, si PPCR ne permettra pas de combler le décalage entre le salaire d'un PE français avec la moyenne des salaires des enseignants des pays de l'OCDE, le montant total de ce protocole, signé par la FSU, est de 11,2 milliards d'euros sur 5 ans.

Nos collègues psychologues de l'Education Nationale étaient appelés à voter pour leurs représentants du personnel. Une fois de plus, la FSU s'impose

comme la 1ère organisation syndicale. Avec plus de 49% des suffrages, la liste SNUipp/SNES obtient 5 des 7 sièges à pourvoir à la CAPN. Dans l'académie de Nice, avec un taux de participation à près de 65%, cette même liste arrive très largement en tête avec 57,35% des suffrages. Ces résultats renforcent le positionnement du SNUipp-FSU et de la FSU comme seule organisation syndicale en capacité de s'opposer aux tristes desseins du gouvernement.

Le budget 2018 laisse craindre une rentrée prochaine extrêmement tendue. Dans l'attente des dotations académiques qui seront annoncées à la veille des vacances de fin d'année, le SNUipp-FSU 83 est d'ores et déjà prêt à mobiliser le plus largement possible sur les questions de carte scolaire où là encore, la propagande gouvernementale ne manquera pas d'être poussée au paroxysme.

Bon bout d'an 2017 à toutes et à tous.
A l'an que ven, que se sian pas mai, que fuguen pas mens.

Julien GIUSIANO
Membre du bureau départemental
du SNUipp-FSU du Var



Sommaire.....

- Page 1 Edito.
- Page 2 Action.
- Page 3 Direction d'école.
- Page 4 Promotions et PPCR.
- Page 5 Promotions et PPCR.
- Pages 6 et 7 Ristt, droit syndical.
- Page 8 Bulletin adhésion

Directeur de publication : André TOUVIER
Mensuel : n° 304
Prix au numéro : 0,76 E
N° de commission paritaire : 0 520 S 07337
Imprimé par Marim Imprimerie Toulon

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Curie 83160 LA VALETTE
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34
E-mail : snu83@snuipp.fr



Bulletin imprimé et diffusé grâce à la cotisation des adhérents du SNUipp.



Poursuivons la lutte contre la casse !

Le 16 novembre, personnels du privé et du public se sont retrouvés dans les rues varoises pour dénoncer, chacun dans leurs secteurs, des régressions inacceptables. Continuons tous ensemble !

Le gouvernement poursuit sa politique néolibérale particulièrement en matière économique sociale et fiscale. Le projet de budget 2018 est éclairant en la matière. Présidé par une baisse de la dépense publique, il va affaiblir la capacité des services publics à agir pour répondre à tous les besoins de la population sur l'ensemble du territoire et pour lutter contre les inégalités sociales. Il acte des pertes de recettes à travers des baisses d'impôts qui profiteront surtout aux plus riches : suppression de l'ISF remplacé par un impôt excluant le patrimoine financier, mise en place d'une flat-tax, prélèvement forfaitaire unique au détriment d'une imposition progressive des revenus du capital, cadeaux fiscaux aux entreprises...

Ce PLFSS s'inscrit dans une logique austéritaire. Un certain nombre de mesures mettent en danger notre système de protection sociale : utilisation de l'excédent budgétaire pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, recul des

cotisations sociales patronales, basculement de nouveaux remboursements sur les complémentaires, fiscalisation du financement de l'assurance chômage...

La politique actuelle bénéficie aux seuls riches. Les 10% des plus riches bénéficieront de 46% de gains fiscaux alors que «l'effort» porte toujours sur les seuls salarié-e-s, particulièrement sur les 5,4 millions d'agent-e-s de la Fonction publique, mais aussi sur les retraité-e-s et les jeunes les moins favorisé-e-s qui voient leur avenir bien incertain, avec des inégalités croissantes dans la société.

En lien avec cette politique économique et fiscale dont un des objectifs rappelé par CAP 2022 est de réduire de 3 points la part des dépenses publiques dans le PIB d'ici 2022, l'actualité avec les nouvelles révélations et études sur l'évasion, l'optimisation et la fraude fiscale révèle l'énormité des richesses échappant aux nations et qui permettraient de financer la transition écologique et les besoins

sociaux entre autres. L'application provisoire du CETA a été engagée par le gouvernement mais il n'est pas ratifié par la France. Le SNUipp-FSU s'engage au sein du collectif Stop-CETA/TAFTA dans la campagne d'interpellation des député-es pour exiger que la population soit consultée avant sa ratification.

Le monde du travail est aujourd'hui malmené et attaqué par la politique gouvernementale. Les ordonnances réformant le code du Travail vont aggraver la précarisation de l'emploi et favoriser le dumping social, sans incidence sur un chômage persistant.

Dans la Fonction publique après la forte journée de mobilisation unitaire le 10 octobre dernier, le boycott d'une séance du Conseil Commun de la Fonction publique devant examiner notamment les textes concernant la compensation de la hausse de la CSG et le report d'un an des mesures PPCR, la FSU, comme l'ensemble des fédérations de fonctionnaires,

a voté contre ces textes lors de la séance du CCFP du 8 novembre. Ces mesures, additionnées au nouveau gel de la valeur du point d'indice et au rétablissement du jour de carence, vont détériorer le pouvoir d'achat des agent-es.

Lancée mi-octobre par le premier ministre, la démarche Action Publique 22 est une machine de guerre contre le service public qui entend «réinterroger» l'action publique pour la transformer. L'objectif prioritaire affiché est la baisse des dépenses publiques et les moyens pour y parvenir sont clairement énoncés : «revoir profondément et durablement les missions de l'ensemble des acteurs publics (...) C'est l'objet du comité action publique 2022.»

Tout ceci ne laisse aucun doute sur la démarche. L'exécutif a déjà une idée précise des réformes qu'il a décidé d'entreprendre, CAP22 n'étant là que pour préparer le terrain.

Il faudra se mobiliser pour combattre cette casse. Avec le SNUipp et la FSU !

Vie syndicale

Psychologues scolaires : victoire du SNUipp

Avec 3 sièges sur 4 dans l'académie de Nice, le SNUipp et la FSU remportent très largement le premier scrutin du nouveau corps des psychologues.



Suite à la création du nouveau statut des psychologues de l'Éducation Nationale, des élections avaient lieu en ce mois de Novembre. La création du statut de psychologue clarifie la position institutionnelle des

psychologues dans les écoles et permet de pérenniser la fonction en assurant le renouvellement de la profession.

Les psychologues de l'Éducation Nationale étaient donc appelés à voter pour élire leurs représentants au sein des nouvelles commissions paritaires, qui géreront désormais leur carrière, académique et nationale.

Le SNUipp FSU Var et le SNES-FSU sont très fiers d'annoncer la large victoire de la liste SNES/SNUipp-FSU

dans l'Académie de Nice.

En effet, le SNUipp et le SNES FSU obtiennent 3 sièges contre 1 seul pour le SE UNSA.

Au niveau national, le SNUipp et le SNES FSU obtiennent 5 sièges sur les 7 qui composent la CAPN.

Nous ferons de ce soutien important une force pour continuer les chantiers engagés et améliorer les droits des psychologues de l'Éducation Nationale.

Direction d'école

Action intersyndicale et allègement des tâches.

Suite à l'audience au DASEN du lundi 13 novembre pour dénoncer la suppression des EVS, l'intersyndicale 1er degré (SNUipp FSU/SE UNSA/CGT EDUC/ SUD EDUC/ SNE/ SNUDI FO) continue de mettre en place des actions pour s'opposer à la dégradation des conditions de travail des directeurs-ices d'écoles.

D'ores et déjà nous avons obtenu la mise en place d'un groupe de travail sur l'allègement des tâches liées à la directions d'école. Le SNUipp FSU s'y rendra avec de nombreuses propositions.

Sans attendre et suite à la consigne syndicale du SNUipp FSU Var concernant l'enquête ONDE LVER, l'intersyndicale a envoyé ce jour au DASEN le texte que vous trouverez ci-contre.

Nous appelons les directeurs-ices d'écoles à ne pas répondre aux enquêtes:

- ONDE LVER
- SECURISK
- Evaluation du déploiement du dispositif CP 100%

Direction d'école: de qui se moque-t-on ?

Enquête «langues vivantes»

Enquête nationale « Évaluation du déploiement du dispositif CP 100% » dont la durée du questionnaire n'excède pas 45 minutes...

Mise en service de l'application SECURISK qui n'est qu'un espace de stockage sur lequel il est demandé de déposer l'ensemble des documents au format PDF ayant trait à la sécurité.

Notre administration reste sourde et aveugle au malaise de nos collègues directeurs et directrices d'école qui sont seul(e)s, sans aide administrative désormais, pour répondre à l'ensemble des sollicitations liées à la direction d'école. Les enquêtes se multiplient

Il est URGENT qu'un groupe de travail soit réuni afin de véritablement simplifier leurs tâches !

Une simple dématérialisation n'est pas une simplification. Le plus souvent elle est encore plus chronophage! L'inter-syndicale du Var : Snuipp-FSU, Se-Unsa, CGT Educ'Action,Sud Education, Snudi-FO et SNE, confirme et durcit sa consigne, une seule réponse à faire: « Non, je n'ai pas le temps! Je ne peux pas remplir cette enquête! »

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

POUR SON MÉTIER • POUR SOI-MÊME • POUR LES ÉLÈVES.

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.
- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.

SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt.



PPCR : globalement beaucoup mieux

Vos élu-es du SNUipp-FSU vous informent. CAPD promotion le 19 décembre.

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des nouvelles modalités de déroulement de la carrière et la revalorisation des grilles indiciaires servant de base au salaires de tous les agents de la fonction publique d'Etat, hospitalière comme territoriale.

Une revalorisation en trompe l'œil ?

Malgré les réserves largement exprimées par le SNUipp-FSU comme par la FSU, il s'agit néanmoins d'un plan de revalorisation des carrières pour un montant total de **11,2 milliards d'euros entre 2017 et 2021**.

CLASSE NORMALE

échelon	01/09/2017	01/01/2019	durée
1	383	390	1 an
2	436	441	1an
3	440	448	2 ans
4	453	461	2 ans
5	466	476	2,5 ans
6	478	492	2 ou 3 ans
7	506	519	3 ans
8	542	557	2,5 ou 3,5 ans
9	578	590	4 ans
10	620	629	4 ans
11	664	673	-

ATTENTION: dans l'ancien déroulé de carrière, 3 années étaient requises dans les 9ème et 10ème échelon pour pouvoir espérer être promu au Grand Choix. Le passage d'échelon se fera désormais au bout de 4 ans. Le SNUipp-FSU a dans un 1er temps demandé que les 3 ans soient maintenus afin que des collègues ne soient pas lésés. Bien seul sur le sujet, il n'a pas été entendu. (retrouvez notre 2nde proposition).

Et l'accès à la Hors Classe alors ?

Le véritable acquis de PPCR se situe bel et bien à ce niveau là. Le décret est sans ambiguïté: « une carrière complète devra se dérouler sur deux grades ». En clair, tous les PE ayant une carrière complète devront avoir accédé à la HC avant de partir à la retraite contre moins de 40% dans l'ancien système. C'est un changement profond et un véritable acquis du SNUipp-FSU. On sera désormais éligible à l'accès à la HC à partir de la 2nde année du 9ème échelon alors que dans l'ancienne version, on l'était à compter du 7ème échelon.

Un réel intérêt pour nous enseignants ?

Soyons clairs: malgré PPCR, nos salaires mensuels resteront encore bien loin des salaires mensuels versés dans la plupart de la moyenne des pays de l'OCDE, a fortiori avec l'augmentation des cotisations retraites à chaque 1er janvier ou l'augmentation de la CSG.

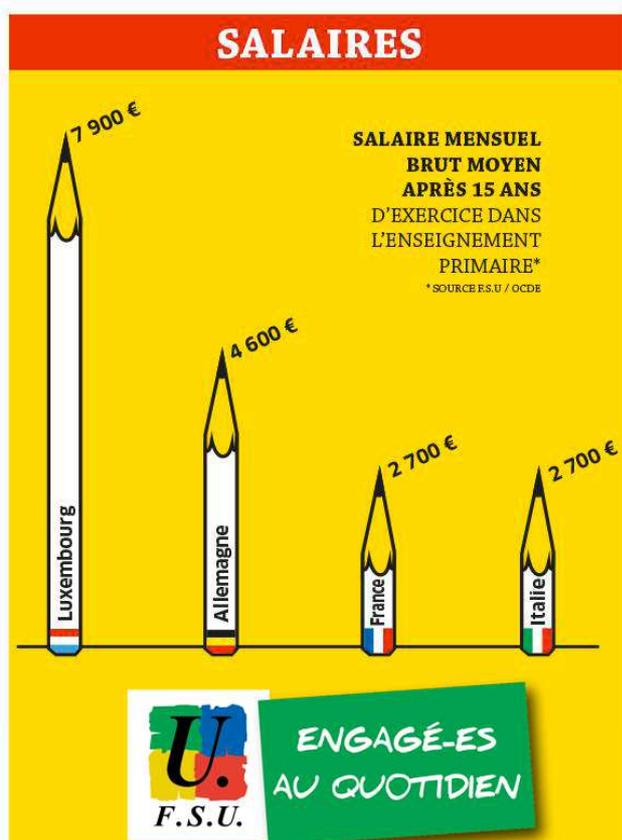
En revanche, le déroulé de carrière est nettement avantageux par rapport à l'ancienne formule engendrant donc un réel gain.

Et la note ?

Alors qu'auparavant la note d'inspection était prise en compte dans la quasi-totalité des passages d'échelon, l'avis de l'IEP ne comptera plus que 2 fois désormais. Cette réelle avancée est à mettre au crédit du SNUipp-FSU.

Durée dans la classe normale

La présence dans la classe normale durera désormais entre 24 et 26 ans. Dans l'ancienne version, elle était comprise en 20 et 30 ans (pure théorie); dans les faits, elle se déroulait en moyenne sur 26 années. PPCR est en ce point encore une avancée notable pour tous.



HORS CLASSE

échelon	01/09/2017	01/01/2020	durée
1	570	590	2 ans
2	611	624	2 ans
3	652	668	2,5 ans
4	705	715	2,5 ans
5	751	763	3 ans
6	793	806	3 ans
7		821	-

Mais alors il y aura moins de promus?

C'est l'argument majeur des opposants à PPCR! Et pourtant c'est faux. Le SNUipp-FSU a obtenu qu'un nombre minimum de promus (celui de 2016) soit garanti dans l'accord. Cette « rumeur » est donc totalement infondée.

Quel sera le barème?

Exit les points de bonification en tout genre qui générerait une inéquité de traitement de tous. Le futur barème, même s'il n'est pas connu pour l'heure prendra en compte l'avis du 3eme RDV de carrière ainsi que l'ancienneté à compter du 9eme échelon.

Une classe exceptionnelle, pour quoi faire?

La HC devenant accessible à tout le monde, le ministère a aussitôt mis en place un nouvel élément de division de la profession. Le SNUipp-FSU a signifié sa ferme opposition à sa création. Elle devra à terme représenter 10% du corps total des PE.



CLASSE EXCEPTIONNELLE

échelons
spéciaux

échelon	01/09/2017	durée
1	695	2 ans
2	735	2 ans
3	775	2,5 ans
4	830	3 ans au moins
1er chevron	890	1 an
2nd chevron	925	1 an
3me Chevron	972	1 an

Est-elle totalement réservée à des fonctions particulières?

80% de cette classe sera réservée à des collègues ayant occupés des postes « particuliers » au moins 8 ans dans leur carrière (direction d'école, direction adjointe de SEGPA, chargé de classe unique, conseiller pédagogique, PEMF, référent handicap, enseignant dans le supérieur).

Le SNUipp-FSU a obtenu que 20% de cette classe exceptionnelle soit accessible aux autres enseignants. Pour nous, tous les PE devraient pouvoir accéder à la « classe Ex » de manière équitable.

Lors des discussions, le SNUipp-FSU a clairement œuvré dans l'intérêt de la profession. Malgré nos interventions, plusieurs amendements ont été rejetés à cause d'un manque d'unité syndicale; nous le regrettons.

« Intégration des instituteurs, à leur demande dans le corps des PE avec reconstitution de carrière »
 POUR : FSU, CFDT, FGAF Abstention : UNSA NPPV *: CGT, FO

« Aligner les instituteurs sur les catégories B de l'ensemble de la FP » (gain réel pour les instituteurs)
 POUR : FSU, CFDT Abstention : UNSA CONTRE : FGAF NPPV *: CGT, FO

« Pour les instituteurs, que la cadence unique soit alignée sur la cadence la plus rapide »
 POUR : FSU, FGAF, CFDT Abstention : UNSA NPPV *: CGT FO

« Mise en place d'une bonification d'ancienneté pour les collègues du 9eme et 10eme échelon lésés par le passage à 4 années de durée d'échelon contre 3 années au Grand choix dans l'ancienne version »
 POUR : FSU, CFDT, FGAF Abstention : UNSA NPPV *: CGT FO

*: Ne Prend Pas Part au Vote

Plus forts ensemble. Faites le choix du SNUipp-FSU.



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE!



Participez aux réunions d'information

Le SNUipp-FSU organise des réunions ouvertes à tous, sur le temps de travail.
On nous rappelle sans cesse nos devoirs, rappelons nos droits à l'administration !

A l'ordre du jour : Bilan de la rentrée dans le Var et en France, actualité générale, réactions dans vos écoles et suites à donner. Questions / réponses .

Vous pouvez participer à 3 réunions de votre choix dans l'année dont une sur le temps de classe.

Calendrier

13-déc	ROCBARON	Elem. Gueit 9h 12h
20-déc	LA VALETTE	Elem. Ronsard 9h-12h
17-janv	BRUE AURIAC	Primaire 9h 12h
24-janv	LA GARDE	Maternelle Mignone 9h-12h
30/01	LA SEYNE	Maternelle Vaillant 17h 20h
07-févr	FREJUS	Elem. Aurélien 9h 12h
14-févr	LA CADIERE	Maternelle 9h 12h
21-févr	LE MUY	Elem. la Peyroua 9h 12h
21-mars	TOULON	Elem. La Florane 9H 12H
04-avr	BARGEMON	Primaire 9H 12H
18-avr	LA SEYNE	Elem. Aubrac 9h 12h
16-mai	ROQUEBRUNE	Maternelle Bouverie 9h/12h
23-mai	ENTRECASEAUX	Elem. 9h-12h
29-mai	HYERES	Elem. Excelsior 17h 20h
06-juin	ROUGIERS	Salle des fêtes 9h 12h
13-juin	TOULON	Elem. Valbertrand 9h 12h

**A communiquer
aux parents
si RISTT temps de classe**

**A envoyer à l'IEN
48 heures avant la réunion
si RISTT temps de classe**

Modèle de lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,
Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (Décret N° 82447 du 28.5.82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014).

Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 3 demi- journées par an.

Pour cette année scolaire, une demi- journée aura lieu le mercredi.....

Votre enfant n'aura donc pas classe ce matin-là.

Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

Modèle de lettre à l'IEN

NOM / Prénom :

Ecole :

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale, Circonscription de

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp-FSU, le à

Date, Signature

Réunion hors temps de classe :

Chaque réunion peut être déduite des 108 heures (hors temps élève). Une attestation de présence sera remise à chaque participant lui permettant de faire valoir cette déduction.

Calendrier formation syndicale 2017/2018

Nous avons tous et toutes droits à 12 jours de formation syndicale.

Chaque année le SNUipp-FSU Var essaye de mettre en place une formation syndicale de qualité alliant les préoccupations des collègues et l'actualité syndicale. Ce temps là permet un temps de débat serein entre collègues et chercheurs pour construire nos revendications et réfléchir sur nos pratiques.

Venez nombreux ! L'année dernière plus de 320 collègues ont pu participer aux stages du SNUipp-FSU.

Attention : pensez à vous inscrire un mois à l'avance, dernier délai, auprès du SNUipp-FSU puis de l'IEN.

Marchandisation de l'école

avec Nico HIRTT

Le 23 janvier à La Seyne, amphi de l'école Jean ZAY.

INSCRIPTION AVANT LE 23 décembre !

Auteur de nombreux articles et ouvrages sur l'école et physicien de formation, a fait carrière comme professeur de mathématique et de physique. . En 1995, il fut l'un des fondateurs de l'Aped, il a aussi été rédacteur en chef de la revue trimestrielle L'école démocratique.



Des inégalités Hommes/Femmes renforcées par l'Ecole ?

avec Cécile ROPITEAUX, en charge du dossier au SNUipp-FSU national.

Le jeudi 12 avril 2018 (lieu en attente).

Comprendre et bien gérer sa carrière

(Mouvement, promotions, permut, listes d'aptitudes...)" avec des élu-es du personnel du SNUipp-FSU Var. Nous organiserons 2 stages pendant le Mouvement à Toulon et autour de Draguignan. Dates à déterminer en fonction de celles du Mouvement. Lieux : Draguignan et Bourse du travail de Toulon.

Education en milieu populaire : quels enjeux ?

En cours d'organisation. Date (mai) et lieu en attente.

Management, direction et fonctionnement des écoles

En cours d'organisation. Date (juin) et lieu en attente.

Nous avons tous et toutes droits à 12 jours de formation syndicale : inscrivez vous auprès du SNUipp-FSU.



